



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Synthèse des observations du public


Objet : *Projet d'arrêté préfectoral portant interdiction de l'usage des pièges de catégories 2 dans les secteurs de présence de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie*

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'État en Lozère.

La consultation s'est déroulée du 21 mai 2024 au 11 juin 2024 inclus, soit pendant une période de 21 jours .

Aucune observation n'a été déposée durant la phase de consultation sur le site internet des services de l'État en Lozère.

Pour la Directrice Départementale des Territoires
le Chef du Service Eau et Biodiversité


Xavier CANELLAS